

M012 - Rendre compte du déroulement d'une action ou d'un dispositif de formation

Public

Toute personne (formateur, coordinateur, responsable, ...) amenée, dans le cadre de ses fonctions, à assurer la coordination pédagogique d'une action ou d'un dispositif de formation

Durée

7 heures - 1 jour

Code

M 12

Objectifs

Élaborer et mettre en œuvre l'évaluation d'une action ou d'un dispositif de formation.
Assurer un reporting auprès des financeurs.

Pré-requis

Maîtriser le vocabulaire de la formation professionnelle

Contenu

Les différents niveaux d'évaluation en fonction des résultats attendus par le commanditaire.
Le recueil d'informations : conception d'outils et de modalités de collecte
Le bilan d'une formation : règles en usage et bonnes pratiques.

Méthode

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et d'études de cas.

Évaluation

Auto-évaluation des apprentissages et questionnaire de satisfaction.

Délai d'accès à la formation

Jusqu'à 48h avant le début du module et en fonction des places restantes.

Intervenant

Jacques BRETAUDEAU

De qualification ingénieur, ancien conseiller en formation continue dans le réseau des GRETA, il accompagne ou conduit des projets d'ingénierie de formation auprès de différentes organisations (entreprises, associations, organismes de formation). Il anime des modules de formation liés au développement de l'offre de formation et au développement de la fonction commerciale dans les organismes de formation. Spécialisé dans le champ du droit de la formation professionnelle, il intervient auprès de différentes structures (Collectivités territoriales, organismes de formation) en

particulier sur l'ingénierie financière de parcours ou de dispositifs. Ses références : ADEME, AFPA Pays de la Loire, CMA Loire Atlantique, CLPS, Conseil régional des Pays de la Loire, CREFOR, CRF, INRA.

Coût

161 euros TTC/stagiaire.

Paiement sur facture du Cafoc à l'issue de la formation.

Lieu

Cafoc : 22 rue de Chateaubriand - Nantes ou 8-10 rue du Général Margueritte - Nantes.

Horaires

09 h 00 - 12 h 30 et 13 h 45 - 17 h 15

Date

9 avril 2021
